

## Intervention d'**Annick Le Loch** à l'occasion de la séance de questions au gouvernement le 7 novembre 2007

Monsieur le Président

Ma question s'adresse à Monsieur le ministre **de la pêche**, de l'agriculture et de la forêt.

J'insiste bien sur l'ordre des mots car on parle peu de la mer, du littoral, des activités maritimes et des hommes qui les font vivre. Notre pays n'a pas de politique maritime ambitieuse !

Le Président de la République a fait hier un déplacement **très médiatique** au Guilvinec. Ce matin vous avez reçu les pêcheurs. Les annonces faites ne suffisent pas à dissiper l'inquiétude et la grogne. Et aujourd'hui dans les ports bretons, ce qui domine c'est le sentiment d'annonces « poudre aux yeux », qui ne répondent pas aux vrais enjeux d'avenir. Il ne faudrait pas que tout cela tourne au jeu de dupes.

**En vérité**, il n'y a pas vision structurante et intégrée pour la filière pêche.

Hier devant la représentation nationale vous avez présenté les trois mesures. Résumons : exonérations des charges patronales et salariales pendant six mois, mécanisme à imaginer permettant de répercuter le prix du gasoil sur le prix du poisson, et enfin un plan de modernisation de la flotte.

**Aucune mesure d'avenir** Monsieur le ministre.

L'exonération des charges et le plan de modernisation des bateaux sont des idées anciennes, qui se sont heurtées aux règles européennes. Le Président de la République a beaucoup promis, nous vous avons senti plus réservé.

Sur la troisième mesure, le Président de la République vous a chargé d'imaginer – **imaginer**, c'est le terme utilisé par le Président de la République ! - un « mécanisme intégrant le coût du gazole dans le prix du poisson ». 3 mois c'est court monsieur le ministre pour un dispositif à imaginer... Vous avez déclaré ce matin même : « Ce mécanisme devra veiller à ne pas pénaliser le consommateur et devra être établi en concertation avec la Commission européenne ». Comment devons-nous l'interpréter ?

Vignettes, contributions, TVA sociale, où en êtes-vous ? Le consommateur modeste va t-il encore régler la facture ?

Le poisson va t-il devenir définitivement **un produit de luxe** ?

Où est la cohérence entre **ce que vous dites** sur le pouvoir d'achat et **ce que vous faites** ?

Allez-vous répondre **à chaque profession, au coup par coup**, sans aucune cohérence globale ?